

Section 14.—Habitations* et ménages.

Les mots "habitation", "ménage", et "maison simple ou détachée", se définissent comme suit :—

*Habitation.**—Pour les fins du recensement, une habitation est un lieu dans lequel couchent habituellement une ou plusieurs personnes. Ce peut être une chambre dans une manufacture, magasin ou bureau, un bateau, une tente, un wagon de chemin de fer ou toute autre pièce ou abri. Un édifice comprenant plusieurs appartements ou plain-pied compte pour une seule habitation.

Ménage.—L'expression "ménage" utilisée pour le recensement, signifie un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble dans le même logement; si donc elles vivent ensemble formant un seul ménage elles doivent être considérées comme un ménage. Un serviteur qui couche dans la maison ou sur les lieux où il est occupé doit être inscrit avec les membres de la famille pour qui il ou elle travaille. De même un pensionnaire ou logeur doit être inscrit avec les membres de la famille où il loge; mais un individu qui pensionne à un endroit et loge à un autre doit être inscrit comme membre du ménage ou de la famille où il loge.

Maison simple ou détachée.—Pour les fins du recensement une maison simple ou détachée signifie une chambre ou une suite de chambres regardées ou employées comme habitation, ayant une entrée séparée sur la rue ou sur un lieu commun. Ainsi, chaque appartement dans une conciergerie et chaque logis dans une maison à logements doivent être considérés comme une maison simple. Une maison simple qui n'a pas été subdivisée dans sa structure est une unité séparée, qu'elle soit ou non occupée par une ou plusieurs familles particulières; ainsi chaque partie d'une "maison double", d'un "duplex" ou d'une "rangée de maisons", ayant sa propre entrée sur la rue est une maison simple. Dans une conciergerie ou un plain-pied, chaque unité formant en elle-même un ménage est considérée comme une maison simple.

Nombre et grandeur des habitations.—Le nombre d'habitations dans les neuf provinces en 1931 est de 1,984,286, dont 1,002,397 rurales et 981,889 urbaines. La moyenne de personnes par habitation pour les neuf provinces est 5.22, et la moyenne des personnes par ménage—(voir définition), de 4.57 en 1931. Parmi les provinces, la Colombie Britannique montre le plus bas nombre de personnes par habitation tandis que le Québec montre le plus haut. Le nombre de ménages par habitation est aussi plus élevé dans le Québec et plus bas dans l'Île du Prince-Édouard. Vu que la comparaison avec les recensements antérieurs est impossible, il est impossible de tracer la marche de l'évolution, mais sans aucun doute il y a eu dans l'ensemble pour les derniers soixante ans une amélioration continue dans le logement au Canada. Le tableau 33 donne les statistiques pour 1931; le lecteur trouvera à la page 113 de l'Annuaire de 1927-28 les statistiques correspondantes mais non comparables des recensements antérieurs.

Les 1,002,397 habitations rurales comprenaient 1,007,337 maisons simples ou détachées et abritaient 1,012,014 ménages, mais les 981,889 habitations urbaines comportaient 1,206,716 maisons simples ou détachées et abritaient 1,240,715 ménages. Parmi les habitations urbaines le nombre d'appartements et de plain-pied considérés comme maisons simples ou détachées est presque la moitié aussi élevé que celui des maisons simples proprement dites. Si les statistiques antérieures étaient comparables il serait intéressant de mesurer la popularité croissante des appartements dans les centres urbains. Les statistiques des maisons simples et détachées, rurales et urbaines, réparties selon le genre d'habitation sont données,

* Pour le recensement de 1921 et les recensements antérieurs une habitation était ainsi définie: "Pour les fins du recensement, une habitation est toute construction servant d'abri à une ou plusieurs personnes. Ce n'est pas nécessairement une maison dans le sens ordinaire de ce terme mais ce peut être une chambre dans une manufacture, magasin ou bureau, un wagon de chemin de fer ou tout autre appartement". Cette définition, étant plutôt vague, n'a pas donné le meilleur des résultats; ainsi parfois des conciergeries ou des plain-pied étaient comptées plus d'une fois.

Pour le recensement de 1931, la définition de l'habitation a été plus spécifique (voir définition plus haut) et comme conséquence les habitations n'ont été comptées qu'une fois. Les statistiques sont donc plus justes pour 1931 que pour 1921. Ainsi, Montréal seulement a montré sur 1921 une diminution de 23,000 habitations, ceci étant dû au fait qu'en 1931 chaque maison comprenant des plain-pied n'a été comptée qu'une seule fois tandis que dans les recensements antérieurs il n'en était pas ainsi.

La comparaison des chiffres de 1931 sur les habitations avec ceux des recensements antérieurs est de là viciée; mais vu que, en 1931, les maisons simples ou détachées ont été clairement définies et vu que la même classification sera employée dans les recensements futurs, une meilleure comparaison sera possible. Pour ces raisons, les comparaisons immédiates des chiffres de 1931 avec ceux des recensements antérieurs ont été évitées, et les tableaux de ce chapitre ont été limités aux chiffres de 1931 en ce qui regarde les habitations.